



COLLÈGE ANDRÉ HONNORAT

04400 BARCELONNETTE

Section Sportive Scolaire Ski Alpin

« 4SA Collège »



DOSSIER D'INSCRIPTION

Rentrée 2020

Avant le lundi 02 Mars 2020 délai de rigueur

Les documents ci-dessous doivent être déposés auprès du secrétariat du proviseur du Lycée André Honorat

Documents à fournir :

1. Fiche de renseignements
2. Copies des bulletins scolaires de l'année en cours ou du livret de CM2
3. Certificat médical d'aptitude à passer les tests
4. Attestation d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident
5. Certificat Sportif à faire remplir par le président du club

▲ Les élèves qui sont déjà dans une section sportive du collège et qui demandent à en changer sont dispensés des documents 2 / 3 / 4 / 5 .

Ils devront déposer la fiche de renseignement (Docs 1) et passer les tests

LE MAINTIEN EN SECTION EST REMIS EN CAUSE CHAQUE ANNEE EN FONCTION DE L'INVESTISSEMENT AINSI QUE DES RESULTATS SPORTIFS ET SCOLAIRES



Présentation Dossier Section Sportive Scolaire Ski Alpin



« 4SA Collège »

Objectifs Sportifs et Pédagogiques

L'objectif est d'offrir à des élèves de 6°, 5°, 4° et 3° regroupés dans les classes sportives de l'établissement des conditions de scolarisation telles qu'elles assurent une poursuite normale de leurs études secondaires et les meilleures chances d'obtenir des diplômes les sanctionnant. La section permet l'organisation d'un entraînement physique adapté à un haut niveau de pratique et la participation à des compétitions en ski alpin.

Programme Scolaire

Le programme scolaire est identique à celui de la classe de l'élève. La priorité reste l'obtention par l'élève du diplôme national du Brevet des Collèges en fin de 3°.

Programme Sportif

- ☐ 3 heures d'EPS obligatoire : activités du programme collège.
- ☐ Des activités spécifiques vers un objectif de haut niveau à travers 2 créneaux d'entraînement de 3 heures encadrés par les entraîneurs de la section sportive (ski alpin au 2ème trimestre).
- ☐ 3 heures d'UNSS le mercredi après midi : Athlétisme au 1er et au 3ème trimestres, ski alpin avec les entraîneurs de la section ou avec le club de l'élève au 2ème trimestre.

Participation des familles

Le coût total de la section s'élève à 450€ pour couvrir les frais de déplacement inhérents aux activités pratiquées (déplacement vers les stations et les lieux d'entraînement) SKI PASS Vallée ... Chaque club prend en charge une partie de cette somme (de 150 à 200€) et la famille complète à hauteur des 450 €. Un chèque supplémentaire de 25 € sera demandé pour l'adhésion à l'association sportive de l'établissement.

Admission et maintien

L'admission et le maintien en section sportive scolaire ski alpin nécessite :

- ☐ D'être affilié à un club FFS l'année du test et de présenter ses résultats en CRJ
- ☐ De présenter les tests ski alpin et physiques de la section
- ☐ D'avoir un bon niveau scolaire, ainsi qu'un comportement en classe et une attitude générale positive et constructive.

Candidats extérieurs : dossier d'inscription à déposer au secrétariat avant le lundi 02 Mars 2020

Tests ski alpin : le Lundi 30 mars 2020

Tests physiques : le Vendredi 15 mai 2020

▲ Les candidats issus d'une autre section de l'établissement qui souhaitent en changer doivent déposer un dossier dans les délais et passer les tests propres à cette section.

Seront également pris en compte :

- ☐ Avis des entraîneurs de la section et du club respectif de l'élève.
- ☐ Avis du professeur d'EPS responsable de la section.
- ☐ Avis de l'équipe pédagogique.

**UNE COMMISSION ACADÉMIQUE, PRÉSIDIÉE PAR LE DASEN 04 SE RÉUNIRA EN JUIN POUR
DECIDER DU RECRUTEMENT DÉFINITIF DANS LA SECTION.**



FICHE de RENSEIGNEMENTS
Collège
Section sportive scolaire Ski Alpin
« 4SA Collège »



Nom : **Prénom :**

Sexe : Garçon Fille

Date et lieu de naissance :

Classe actuelle : Établissement actuel :
Adresse de l'établissement :

Classe demandée pour la rentrée scolaire 2020 :

LV1.....LV2.....Redoublant OUI -NON
(entourer la bonne réponse)

Nom Prénom du Père :

Adresse :

.....

Tél :Email :

Nom Prénom de la Mère :

Adresse :

.....

Tél :Email :

Nom et Adresse du correspondant pour les internes :
(le correspondant doit habiter obligatoirement Barcelonnette ou les villages de la vallée de l'Ubaye.)

.....

.....

Tél :Email :

Catégorie : INTERNE - DP - EXTERNE (Rayer les mentions inutiles et entourer le bon choix)

Club d'appartenance FFS :

Autres disciplines Sportives pratiquées en club :



CERTIFICAT MÉDICAL
d'aptitude à passer les tests d'entrée en
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
SKI ALPIN
« 4SA Collège »



Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois à la date de clôture des dossiers de candidature.

Je soussignédocteur en médecine

certifie avoir constaté que l'élève

-Est apte sans réserve à toutes les pratiques physiques dans le cadre de l'EPS obligatoire en collège (émettre éventuellement des réserves).

-Ne présente aucune contre-indication à la pratique du Ski Alpin en compétition

-Est apte à passer les tests d'aptitudes physiques d'entrée en section sportive scolaire : Ski alpin

Leà

Signature et cachet du médecin.

Pour information : tests physiques Section Ski Alpin :

- 1) Tests Athlétiques au stade (type : course longue, sprint, détente.....)
- 2) Tests physiques au gymnase (Parcours d'agilité et de coordination, compétences gymniques...)

3)



CERTIFICAT SPORTIF
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE SKI ALPIN
« 4SA Collège »



FICHE A RENDRE EN FIN DE SAISON DE SKI AU SECRETARIAT DU PROVISEUR

Je soussigné :

Président du club FFS :.....

Je soussigné :.....

Entraîneur du club:.....

Certifie que le jeune compétiteur :

Nom :.....**Prénom :**

MEILLEURS RÉSULTATS RÉGIONAUX

LIEU	DISCIPLINE	DATE	PLACE

POINTS FFS :

En cas d'admission, l'inscription en section sportive scolaire Ski Alpin suppose la cotisation sportive du club (entre 150 € et 200 € pour 2020/ 2021).

En cas de non participation financière du club, cette cotisation reste à la charge de la famille.

Lu et approuvé par le président du club

Fait àle

Signature du père et de la mère.....Signature de l'entraîneur du club

AVIS DE L'ENTRAÎNEUR DU CLUB

AVIS DU PRÉSIDENT DU CLUB



Présentation des Tests

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE SKI ALPIN

« 4SA Collège »



TEST SKI ALPIN	TEST PHYSIQUES
Date : Lundi 30 Mars 2020 (modification de date possible) Heure : 8h 30 à environ 13h00 Lieu du rendez vous : Parking de l'office du tourisme du Sauze . Consignes données en salle avant le départ sur les pistes.	Date : Vendredi 15 Mai 2020 Heure : 13 h 30 Lieu du rendez vous : Stade de Barcelonnette

CONSIGNES GÉNÉRALES

Tests Ski Alpin

- Parcours type géant chronométré
- Parcours ski libre
- Descente toutes neiges, tous terrains

Tenue de ski : casque protecteur, dorsale, une paire de ski de Géant.
Le forfait est à votre charge, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.

Tests Physiques

- Athlétisme au stade
- Tests physiques au gymnase

Tenue de sport, une gourde d'eau.
1h de pose après les épreuves du matin pour manger.

Talon à détacher et à joindre au dossier :

TESTS SKI UNIQUEMENT

Je soussigné (nom et prénom du tuteur).....

Tuteur légal de l'élève : (Nom et Prénom de l'élève).....

Rayer les mentions inutiles et entourer la bonne réponse.

- 1) Je serai présent(e) tout au long des tests.
- 2) Je confie de 8h30 à la fin des tests, mon enfant à l'équipe EPS organisant les tests.